

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 62 (1974)

Heft: 9

Artikel: Isabelle de Dardel

Autor: J.B. / Dardel, Isabelle de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273830>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un canton à l'autre

Neuchâtel

Au Centre de liaison

Le Centre de liaison a eu le plaisir, ce printemps, d'être associé à trois manifestations féminines d'une haute tenue : la remise de la charte du Zonta-Club de Neuchâtel, le vingtième anniversaire du Club Soroptimiste de Neuchâtel et l'Assemblée des déléguées de la Fédération suisse de la Wizo.

Le Zonta international compte, depuis le mois d'avril, un membre de plus, le club du canton de Neuchâtel. Le Zonta est un club-service féminin relativement peu connu chez nous bien qu'il groupe 22.000 membres, formant 648 clubs dans 46 pays. Le nouveau club neuchâtelois est le dixième de Suisse ; il est présidé par Mme Jeanne Billeter, de Serrières, et compte 18 membres fondatrices. Il a reçu sa charte des mains de la vice-présidente internationale, Mme France de la Chaise-Mutin, dans la salle du Grand Conseil, en présence de nombreuses Zontiennes suisses et étrangères ainsi que des autorités cantonales et communales. Le Zonta n'est pas une organisation philanthropique, précise Mme Danielle Bridel, gouverneur du district XIV. Son but est d'être au service d'autrui, de s'épauler entre femmes de professions diverses assumant des responsabilités, de faire rayonner l'idéal Zonta sur le plan international aussi bien que sur le plan local. Actuellement, le Zonta international distribue des bourses à des jeunes filles méritantes (16 cette année, pour 3.000 dollars) et contribue à l'achat et à l'équipement de centres médicaux au Ghana destinés surtout aux femmes. Au Zonta, termine Mme Bridel, il faut donner pour recevoir, s'intéresser au Zonta international. Chaque Zontienne devrait se rendre une fois dans sa vie à Boston lors d'une convention internationale pour se rendre compte de la diversité et de la qualité des membres du Zonta. Cette remise de charte a été suivie d'un charmant dîner aux chandelles à la Maison Vallier, à Cressier. Le dimanche, les participantes ont visité le Musée d'art et d'histoire puis se sont rendues à Saint-Aubin.

En mai, le Club soroptimiste de Neuchâtel fête son vingtième anniversaire et sa présidente, Mme Anne-G. Raymond, a su donner un éclat tout particulier à cette fête, où l'on remarquait de nombreuses déléguées des clubs suisses et étrangers.

Une fois de plus, parmi les Soroptimistes, je me suis sentie encouragée à poursuivre la lutte en faveur de l'émancipation de la femme, de son intégration dans la société.

Le Soroptimisme international a cinq buts : maintenir une haute conscience professionnelle, favoriser la promotion de la femme, développer le sens de l'amitié et le sentiment d'unité entre Soroptimistes de tous les pays, maintenir vivant l'esprit de service et de compréhension humaine, contri-

buer à l'entente internationale et à l'amitié universelle. Le club de Neuchâtel, qui compte 44 membres, a découvert très tôt le sens et l'esprit du Soroptimisme international car sa présidente-fondatrice, Mme E. Hoeter, est devenue présidente européenne, puis présidente mondiale.

Pour marquer ce vingtième anniversaire, le club, fidèle à son esprit de service, participe à la création d'un immeuble pour personnes âgées, création projetée par la section neuchâteloise de l'Utilité publique des femmes suisses.

La Fédération suisse de la Wizo (women's international zionist organization), a tenu sa 45e assemblée des déléguées à La Chaux-de-Fonds, les 17 et 18 juin.

Une centaine de déléguées de toute la Suisse, auxquelles s'étaient joints M. le Rabbin Rouche et Mme Levavay, femme de l'ambassadeur d'Israël, ont reçu un accueil très cordial de la section de La Chaux-de-Fonds, présidée par Mme Blanche Weil.

Dans son rapport, la présidente suisse, Mme Elly Abraham, de Zurich, relève que sa fédération participe activement à la préparation du Congrès « La Suisse et l'année de la Femme » et elle encourage chacune à s'intéresser aux problèmes qui y seront soulevés. Egalement sous le signe de l'année de la femme, la Wizo organisera une conférence mondiale en Israël, à fin janvier 1975.

Parlant de l'information, Mme Abraham souligne que le travailleur juif moyen, en Israël, demande un stimulant intellectuel pour donner le meilleur de lui-même. Cette exigence nécessite la création et le maintien d'une organisation éducative hautement qualifiée. La Wizo collabore au développement de ce système éducatif. Elle fonde des crèches de plus en plus nombreuses car les éducateurs ont reconnu que le fossé social ne pouvait être comblé avec le temps que par une soignée préparation de l'enfant dès sa prime jeunesse. Les femmes font également l'objet des soins de la Wizo qui met à leur disposition 195 centres et clubs, 14 centres de consultations juridiques, 3 homes de repos, etc. La Fédération suisse, qui compte 3400 membres répartis dans 16 sections, patronne aujourd'hui 4 institutions en Israël, dont l'école secondaire d'agriculture de Nachlat Jehuda, qui forme 2000 élèves comme scientifiques, agronomes et instituteurs. Les fonds de la Wizo suisse sont récoltés lors de manifestations diverses, allant de la vente d'orange au bridge, en passant par des bals, des conférences, des ventes de tricots-main, des collectes de vêtements.

Basée sur la seule bonne volonté de ses membres, tant en Israël que dans le monde entier, la Wizo est un merveilleux exemple de solidarité féminine et humaine.

S. Châppi.

Valais

Pour l'égalité des sexes

Une interpellation au Grand Conseil

- Les femmes n'ont pas encore les mêmes chances que les hommes d'acquiescer une formation et, dans une large mesure, elles ne bénéficient pas, sur le plan professionnel, des mêmes possibilités que leurs collègues masculins d'arriver à occuper des situations moyennes et élevées.
- Il ne fait pas de doute que cette constatation concerne aussi notre canton et notamment notre administration cantonale où, de façon générale, les femmes, même celles qui sont très capables, n'occupent que des postes subalternes.
- C'est pourquoi le Conseil d'Etat est prié de dire ce qu'il entend faire, à court, moyen et long terme, pour améliorer cette situation. Telle est la teneur d'une interpellation déposée sur le bureau du Grand Conseil par le député Joseph Blatter, de Sion.

L. V.

« 24 heures » 26-6-74

Fribourg

Un groupe de MLF s'est constitué cet été à Fribourg : il se recrute dans toutes les couches de la population (étudiantes, salariées, ménagères, mères de famille). Ces femmes se sont tout de suite mises au travail et réparties en groupes ; elles « veulent réfléchir aux moyens de lutte contre toutes les formes de leur oppression, qu'elles émanent de l'individu-homme ou de la société en général ».

Le groupe a une première réalisation à son actif : la projection du film : « Histoires d'A », au mois de mai, et cela malgré l'interdit prononcé par la préfecture de la Sarine sur toute publicité touchant au film ; un nombre public a pu voir ce film.

Vaud

Concours à la « Fête à Lausanne »

L'Association vaudoise pour les droits de la femme a proposé aux passants de la Fête à Lausanne, pour la troisième fois, un concours, qui, malgré la pluie torrentielle tombée ces deux jours-là, a remporté un vif succès ; 480 personnes s'arrêtèrent deux minutes au stand de l'association.

Nous vous proposons de le faire également, pour vous, histoire de voir si vous auriez gagné le premier prix. Il s'agit de classer, en les numérotant de 1 à 7, les problèmes suivants, selon l'importance que vous leur attribuez, mettant les plus urgents en tête de liste.

La personne qui trouvait la même classification que notre Conseillère nationale vaudoise, Mme Gertrude Girard-Montet, devait recevoir un prix de 100.—. Si plusieurs personnes étaient ex-aequo, un tirage au sort devait le départager : 100.— à celui que le sort désignait et 100.— partagés entre les autres gagnants.

- Egalité de salaire pour un travail de valeur égale ;
- ouverture de garderies, crèches et écoles maternelles ;
- décriminalisation de l'avortement ;

- égalité des chances dans l'instruction et la formation professionnelle ;
- imposition séparée des époux ;
- institution d'une assurance maternité généralisée ;
- partage des responsabilités dans le couple (dans la loi et dans les faits).

Nous donnerons la classification de Mme Girard plus bas (en attendant établissez votre propre classification). Voici les résultats de ce concours : sur 480 concurrents, 6 seulement ont trouvé cinq réponses semblables à celles de Mme Girard. Le premier prix est allé à Monsieur Antoine Buvelot, du Châtellard sur Lutry (18 ans). Tandis que les personnes suivantes ont gagné 20.— : Mme Barbara Roth et Messieurs Roland Jatton, Frédéric Boss, Yves Ruttimann et Jean-Paul Maire.

Quant à la classification-critère, elle était la suivante : 2 - 5 - 3 - 1 - 6 - 7 - 4. Les organisatrices de ce concours pensent déjà à celui qu'elles proposeront l'an prochain ; leur but : faire réfléchir les gens un petit instant aux problèmes dont se préoccupe leur association.

S. Ch.



Isabelle de Dardel



Nous avons appris avec chagrin le décès, survenu le 8 juillet 1974, d'Isabelle de Dardel.

Conseillère communale à Pully dès 1960, députée au Grand Conseil dès 1966, membre du Comité directeur cantonal et membre du Comité central du Parti socialiste, elle a toujours défendu avec ardeur et intelligence la cause des femmes et des opprimés.

Membre permanent de la Commission des grâces du Grand Conseil vaudois, elle est intervenue souvent au sujet des conditions de vie des détenus dans nos pénitenciers. Elle sut mettre son énergie indomptable et son inépuisable générosité au service des victimes des dictatures du Portugal, du Chili et de la Grèce.

Il est des gens qui pensent que le monde a toujours son lot de peines et d'injustices, qu'il ne vaut pas la peine de lutter, qu'il vaut mieux fermer les yeux sur souffrances des autres, surtout s'ils ne sont pas nos proches poisons. Isabelle de Dardel n'était pas de ceux-là.

J.B.

Pour financer sa participation au Congrès 1975 qui est de mettre en évidence le travail et la personnalité des pionnières du mouvement féministe en Suisse

Le Centre de liaison de Genève

organise une

Grande vente de confitures maison

Il compte sur votre bienveillante coopération. Apportez-nous quelques pots de confiture home made et achetez ce qui vous manque

dès le 12 octobre 1974

à l'Union des femmes, 22 rue Etienne-Dumont, Genève.



Un grand merci d'avance

Pour tous renseignements : Mme G. Maire, tél. 29 51 29

Jura

Bientôt un intéressant débat pour les femmes

La Quinzaine culturelle de Moutier connaîtra sous peu sa quatrième édition, du 28 septembre au 13 octobre 1974.

« La qualité de la vie » est le thème central de la Quinzaine culturelle 1974, thème qui fera l'objet de nombreux exposés.

Qu'on nous permette de rappeler que pendant 15 jours, chaque soir, le public sera convié à des spectacles, expositions, conférences et autres débats.

Présidé par Madame Jacqueline

Berenstein-Wavre, présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses, un forum intitulé « Etre et non paraître » aura lieu le 2 octobre à 20 h. 30 au Foyer. Il réunira M. Michel Bassand, sociologue de Genève, M. Jacques Neyrinck, professeur à Lausanne et co-auteur de l'ouvrage « Le consommateur piégé », et M. Jean Queloz, président du Mouvement populaire des familles.

Le public est invité à participer au débat.

A.-M. Steullet.